

## COMMUNIQUÉ

### *Prolongation de la fermeture de l'hôtel de ville au public*

**Saint-Raymond, le 4 mai 2020** – Dans la situation exceptionnelle entourant la COVID-19, la Ville de Saint-Raymond continue d'appliquer les mesures exigées par le gouvernement du Québec. Par conséquent, l'hôtel de ville demeure fermé au public et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Rappelons que les services aux citoyens sont maintenus, par téléphone au 418 337-2202 et par courriel au [info@villesaintraymond.com](mailto:info@villesaintraymond.com), selon l'horaire habituel :

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12 heures et de 13 heures.
- Le jeudi de 8h30 à 12 heures et de 13 heures à 19 heures.
- Le vendredi de 8h30 à 13 heures.

En communiquant par téléphone ou par courriel avec le personnel et selon vos besoins, une entente ou un rendez-vous pourront être pris avec vous, s'il y a lieu. Précisons que pour le dépôt de documents, les citoyens doivent utiliser la chute dans la porte avant de l'hôtel de ville. Consultez le site Web, onglet «[COVID-19](#)» pour connaître la situation pour chacun des services municipaux, dans le contexte actuel.

-30-

**Source et information :**

La direction générale  
418 337-2202